

08 nov 2024 -16:24

Appartient à [Conseil des ministres du 8 novembre 2024](#)

## Diverses dotations octroyées aux communes et zones de police pluricommunales

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé sept projets d'arrêté royal concernant différentes dotations octroyées aux communes et zones de police pluricommunales.

Les projets règlent l'octroi de dotations des autorités fédérales aux communes et zones de police pluricommunales en vue d'y soutenir le fonctionnement de la police locale durant l'année 2024.

Les projets sont soumis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal portant l'octroi à la commune ou à la zone de police pluricommunale d'une dotation fédérale de base pour l'année 2024 et fixant le montant des avances mensuelles sur la dotation fédérale de base octroyées pour l'année 2025*

*Projet d'arrêté royal portant attribution d'une dotation fédérale complémentaire pour le financement de la police locale pour l'année 2024*

*Projet d'arrêté royal portant l'octroi d'une dotation fédérale pour le maintien de l'ordre public en faveur de la police locale pour l'année 2024*

*Projet d'arrêté royal portant attribution d'une dotation fédérale en soutien aux coûts inhérents à l'exécution de la loi Salduz par la police locale durant l'année 2024*

*Projet d'arrêté royal portant attribution à la commune ou à la zone de police pluricommunale d'une dotation fédérale relative aux coûts pour l'année 2014 engendrés par la mise en œuvre de l'accord sectoriel de 2018*

*Projet d'arrêté royal portant attribution à la commune ou à la zone de police pluricommunale d'une dotation fédérale relative aux coûts pour l'année 2014 engendrés par la mise en œuvre de l'accord sectoriel de 2022*

*Projet d'arrêté royal portant l'octroi à la commune ou à la zone de police pluricommunale d'une subvention sociale fédérale relative aux coûts pour l'année 2014*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes  
institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue de la Loi, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 488 0511  
<https://verlinden.belgium.be>  
[info@verlinden.belgium.be](mailto:info@verlinden.belgium.be)

Nick Gyselinck  
Porte-parole  
+32 473 33 30 53  
[press@verlinden.belgium.be](mailto:press@verlinden.belgium.be)